

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-992/SG/FP portant inscription au tableau d'avancement et promotion au titre de l'année 1968, d'un contremaître des travaux du cadre territorial

n° 69-992/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
23 juin 1969

Numéro JO
n° 14 du 10/07/1969

Date du numéro
10 juillet 1969

TEXTE INTÉGRAL

Est inscrit au tableau d'avancement de l'année 1968, pour compter de la date ci-après indiquée, un contremaître du cadre territorial dont le nom suit : CORPS DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT Cadre des Contremaîtres des travaux Pour contremaître de 1re classe, 1re échelon : M. Ahmed Ali Bilé, pour compter du 1 janvier 1968 (E.D.D.). Est promu au titre de l'année 1968, pour compter de la date ci-après indiquée, un contremaître du cadre territorial des Travaux publics et du Port dont le nom suit : CORPS TERRITORIAL DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT Cadre des Contremaîtres des travaux M. Ahmed Ali Bilé

| | | |
|------------|-----------------|--------|
| | 2e cl – 4e éch. | 1re cl |
| – 1er éch. | 1-1-68 | E.D.D. |